



AIR FRANCE INDUSTRIES ORLY

Section SKI & HANDISKI

☎ : 01.41.75.64.20

@ : asaf.afi.ski@hotmail.fr

ou ASAF CDAL PARIS SUD

☎ : 01.41.75.55.25 / 01.41.75.53.65

: 01.41.75.95.87

INFORMATIONS GENERALES

Les prix des **stages de ski alpin** pour les valides comprennent :

- la pension complète ou la demi-pension pour les stages « poudreuse » et toutes neiges, tous terrains »
- les forfaits des remontées mécaniques (sauf séjour accompagnant)
- l'encadrement durant les cours de ski (sauf séjour accompagnant).

NB : les prix adhérents ont été établis sur la base d'une subvention de 18 €.

Par ailleurs, nous vous conseillons le port d'un casque afin d'assurer votre sécurité.

MODALITES D'INSCRIPTION

DATES D'INSCRIPTION : avant le **7 décembre 2011**

Etant donné le nombre restreint de places offertes pour chaque stage, la date d'enregistrement des dossiers complets sera retenue pour départager les demandeurs.

LIEU D'INSCRIPTION : Dans toutes les permanences de l' ASAF
ou par correspondance adressée à :

ASAF/AFI-ORLY Section SKI
Gymnase d'Orly – bureau du CDAL
12, route Charles Tillon
94310 ORLY

Pour toute information, veuillez contacter votre permanence ASAF ou la permanence de l' ASAF AFI au 01.41.75.55.25 ou 01.41.75.53.65 ou enfin, la section au 01.41.75.64.20 le mardi soir (à partir de 17 h).

COMPOSITION D'UN DOSSIER :

- ✦ un formulaire d'inscription par famille et **par stage** (joint à ce document)
- ✦ une enveloppe timbrée à votre adresse personnelle si vous n'avez pas d'email
- ✦ un acompte de 100 € par stagiaire et par stage, **cet acompte comprendra celui des invités et des accompagnants du stagiaire**
- ✦ le solde du stage, **qui comprendra également celui des invités et des accompagnants**, réglé soit :
 - au comptant : le chèque est endossé le mois du début du stage
 - en **3 versements maximum** (tous les règlements devront être soldés **en mai 2012**).

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

ADHERENTS	<p><i>Les adhérents doivent être à jour de leur cotisation ASAF (agents, conjoints, concubins, enfants). Toute personne ne pouvant justifier de son adhésion se verra appliquer le tarif invité.</i></p> <p>Les enfants de moins de 7 ans sont acceptés, à la charge des parents d'organiser leurs activités pendant leurs propres cours de ski. Les animaux ne sont pas admis.</p>
Tarif « SENIOR »	<i>Ce tarif est réservé uniquement aux adhérents ASAF de 65 à 75 ans en raison des réductions consenties par les sociétés de Remontées mécaniques</i>
Tarif « SAGE »	<i>Ce tarif est réservé uniquement aux adhérents ASAF de 75 ans et plus ans en raison de la gratuité du forfait consentie par les sociétés de Remontées mécaniques</i>
INVITES	Ils sont acceptés sous réserve de places disponibles. Ils doivent impérativement séjourner aux mêmes dates que l'agent invitant. La facture est établie au nom de l'agent invitant. Les conditions de règlement sont identiques pour tous les participants. Ils doivent également être assurés par la licence FFS.
ACCOMPAGNANTS NON SKIEURS	Les non skieurs accompagnent des adhérents ASAF (conjoint, compagnon...). Ils sont acceptés sous réserve de places disponibles. Ils doivent impérativement séjourner aux mêmes dates que l'adhérent. La facture est établie au nom de l'adhérent. Le tarif correspond à la pension et à la participation aux frais de gestion de la section. Il n'inclut pas le forfait de remontées mécaniques.
COURS DE SKI	<p>Les cours de ski sont dispensés par des moniteurs fédéraux bénévoles formés et diplômés par la FFS. Certains sont détenteurs du Certificat de Qualification Handisport délivré par la FFH suite à une formation spécifique.</p> <p>Rappel : l'octroi de la subvention Asaf entraîne l'obligation d'être assidu à la pratique sportive : cours le 1^{er} jour et les matins et participation à des groupes librement constitués l'après-midi.</p>
SEJOUR & TARIFS	<p>Vous pouvez participer à un ou plusieurs stages successifs dans une ou plusieurs stations, en fonction des places disponibles.</p> <p>En effectuant votre demande d'inscription, vous vous engagez à accepter l'ensemble des conditions générales et celles présentées dans ce document, notamment les jours et heures d'arrivée et de départ, ainsi que la participation obligatoire aux cours de ski.</p> <p>Nos tarifs correspondent à un forfait « tout compris », englobant les prestations définies précédemment.</p> <p>A ce titre, aucune déduction ne pourra être effectuée sur le prix du stage en cas de retard, de départ anticipé ou d'absence, quelle qu'en soit la raison.</p> <p>Les tarifs des stages hors pistes et des randonnées sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.</p>
FACTURATION & REGLEMENT	<p>La facturation est effectuée par la section ski et envoyée par courrier à l'adresse personnelle ou par courriel.</p> <p>Tout chèque doit être libellé à l'ordre <u>ASAF AFI Section Ski</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un acompte de 100 € par stagiaire et par stage est à verser lors de l'inscription • Le solde du séjour doit être envoyé à la Section avant le début du stage. Il peut être réglé en totalité ou fractionné. Le nombre de fractionnement peut être de 2 à 3 chèques maximum. Ces chèques seront encaissés, chaque début de mois, de janvier à avril. • Note : Les chèques-vacances ne sont pas acceptés.
ANNULATION & DEDIT	<p>Toute demande d'annulation doit être envoyée à l'ASAF AFI / Orly Section Ski.</p> <p>Les conditions d'annulation et de dédit sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à plus d'un mois avant le départ, il sera facturé 10% du montant du séjour ▪ entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera facturé 25 % du montant du séjour ▪ entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera facturé 50 % du montant du séjour ▪ entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera facturé 75 % du montant du séjour ▪ à moins de 2 jours avant le départ, il sera facturé 90 % du montant du séjour

ATTENTION : Les clauses de dédits sont suspendues pour toute personne mise en liste d'attente, mais seront appliquées si aucune ANNULATION n'a été signalée avant l'acceptation, consécutive au déblocage de la liste d'attente.

IDENTIFICATION DE L'ADHÉRENT

MATRICULE _____

A.S.A.F. locale _____

NOM (1) M.Mme _____

Téléphone Air France _____

Prénom _____

Service Air France _____

Adresse _____

Téléphone Domicile _____

Téléphone mobile _____

Ville _____

E-mail _____

Code Postal _____

Date de naissance __ __ __ __

Matricule conjoint s'il travaille à AIR France _____

Statut : (1) ACTIF AF, RETRAITÉ

CADRE RESERVE A LA SECTION SKI

STAGE CHOISI		DATES	
LIEU	Code du stage	du	au

IMPÉRATIF :
Remplir **UN DOSSIER**
PAR STAGE
(si possible les expédier
en même temps)

MODE DE PAIEMENT : (1)

Au comptant : Règlement à l'ordre de ASAF AFI SECTION SKI à joindre à votre dossier

Par mensualités : Nombre de chèques __ (3 chèques maximum à l'ordre de ASAF AFI SECTION SKI à joindre à votre dossier)

Je reconnais être informé(e) des garanties d'assurances offertes par la Mutuelle Des Sportifs par l'intermédiaire de l'ASAF pour ses adhérent(e)s.

Je reconnais être informé(e) des possibilités de souscription à une assurance individuelle complémentaire facultative susceptible de couvrir les atteintes à mon intégrité physique et psychique.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et en accepter les modalités.

Fait à _____ le _____

Signature (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

	M Mme	PARTICIPANTS AU STAGE				NIVEAU DE SKI				Dernière participation	n°carte ASAF
		Nom	nom	Date Naissance	Sexe	Deb	1	2	3 & +		
Agent											
Conjoint											
Enfant/Invité (1)											
Enfant/Invité (1)											
Enfant/Invité (1)											
Enfant/Invité (1)											
Enfant/Invité (1)											
Enfant/Invité (1)											

Dans le cas d'un célibataire : Désire loger impérativement avec _____ désire loger si possible avec _____

La non-acceptation de votre invité, entraîne-t-elle l'annulation de votre stage ? OUI NON (1)

(1) *Rayer les mentions inutiles*